



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Démographie et questions sociales »**

Réunion du 11 juin 2025

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête sur les Technologies de l'information et de
la communication (TIC) auprès des ménages**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête sur les Technologies de l'information et de la communication (TIC) auprès des ménages
-----------------------	---

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative européenne, dépendante d'un règlement européen (obligatoire)
Contenu du questionnaire	Partiellement défini par un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	L'enquête est destinée à des personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire et résidant en France.
Champ géographique	France (hors Mayotte)

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)
URL de consultation du questionnaire	https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1689
Objectifs	<p>L'enquête TIC a pour objectif de collecter des indicateurs décrivant l'équipement des ménages et les usages dans le domaine des nouvelles technologies (informatique, Internet, téléphonie fixe et mobile).</p> <p>Pour ce qui concerne l'équipement, il s'agit de mesurer l'accès à Internet.</p> <p>Pour ce qui concerne les usages, il s'agit de mesurer la fréquence et les types d'usages mais également les compétences individuelles en informatique et en Internet.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	Usage de l'Internet fixe et mobile ; recours à l'administration et aux commerces en ligne ; compétences en technologies de

	<p>l'information et de la communication ; sécurité sur Internet ; usage du téléphone ; objets connectés ; environnement ; identification électronique avancée ; confidentialité et vie privée ; équipement du ménage en Internet y compris en très haut débit.</p>
Historique	<p>TIC est une enquête annuelle depuis 2007.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>Dix-huit enquêtes TIC ont été réalisées entre 2007 et 2025.</p> <p>Les indicateurs produits ont été transmis à Eurostat en application du règlement européen 2019/1700 régissant ces enquêtes. Ils font l'objet de publication annuelles par Eurostat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Digital content creation skills among girls in EU (https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/edn-20250424-1) - Online shopping: more people buying print than e-books (https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/edn-20250423-1) <p>Depuis 2014, les principaux résultats de l'enquête font l'objet d'une publication annuelle sous la forme d'un Insee Résultats.</p> <p>En 2020, l'enquête n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire.</p> <p>En 2021, en plus de l'enquête TIC classique, une enquête méthodologique expérimentale a été menée en face-à-face au quatrième trimestre pour tester les redressements des effets de mode dans l'enquête annuelle. Les résultats ont fait l'objet d'une présentation aux Journées de méthodologie statistique.</p> <p>En 2022, trois Insee Focus ont été publiés portant respectivement sur l'usage du téléphone, les difficultés administratives en lignes (études réalisées avec des données TIC et SRCV) ainsi que sur la protection des données sur Internet.</p> <p>En 2023, un Insee Focus sur les équipements (objets connectés, prise en compte de l'écologie dans les achats et fin de vie des équipements) ainsi qu'un Insee Première et un Insee Analyse sur l'illectronisme au niveau national en 2021 et au niveau régional en 2019 ont été publiés.</p> <p>En 2024, deux Insee focus ont été publiés. Le premier sur les évolution des pratiques numériques suite à la crise sanitaire et le second sur les effets néfastes ressentis de l'exposition aux écrans.</p>

	Par ailleurs, les fichiers des enquêtes ont été mis à disposition des chercheurs via le centre Quetelet-Progedo ainsi que sur le CASD.
Concertation	La comitologie est organisée au niveau européen autour d'un groupe de travail où l'Insee représente la France. Au niveau national, un comité de concertation regroupant utilisateurs, chercheurs et syndicats débat des questions d'initiative française.
Origine de la demande	Application du règlement 2019/1700.
Place dans un dispositif statistique	<p>Il s'agit de la seule enquête de la statistique publique sur les compétences numériques et l'usage des TIC.</p> <p>Le règlement européen prévoit une enquête annuelle. Chaque enquête reprend un tronc commun d'indicateurs ; un module analyse chaque année un aspect différent des équipements et de l'utilisation des TIC. En 2025, ce module portait sur les compétences informatiques et la confidentialité et la protection de la vie privée. En 2026, il abordera notamment la thématique de l'intelligence artificielle, l'identification électronique avancée ainsi que l'environnement.</p> <p>L'enquête TIC est la seule à même de répondre au règlement européen.</p>
Extensions géographiques	Une extension de l'échantillon dans les DOM (hors Mayotte) a eu lieu en 2017. Des études sur l'illectronisme ont été menées par ailleurs dans certaines régions, en s'appuyant sur les données de TIC 2019.
Utilisateurs	EUROSTAT, Directions opérationnelles de la Commission Européenne, ITU (ONU), chercheurs

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Annuelle
Période de collecte	La collecte de données a lieu au premier semestre de chaque année.

Mode de collecte	<p>A partir de 2026, l'enquête changera de protocole.</p> <p>L'enquête TIC est une enquête multimode :</p> <ul style="list-style-type: none"> - durant les premières semaines de l'enquête, les enquêtés ne peuvent répondre que par Web ; - Ensuite, ils peuvent aussi répondre par Papier ; - Au bout de quelques semaines, les enquêtés non-répondants sont enquêtés par Téléphone
Comitologie	<p>Un comité de pilotage se réunit annuellement à l'automne. Des comités de suivis ont lieu ponctuellement (mensuellement pendant les mois précédant la collecte).</p>
Contraintes pour l'enquêté	<p>Temps de réponse maximum : 25 minutes, quel que soit le mode de collecte.</p> <p>Le questionnaire ne comprend pas de question sensible.</p>
Coût de l'enquête	<p>Environ 400 000 €</p>
Organisme collecteur	<p>Insee</p>
Plan de sondage	<p>L'enquête repose sur un échantillon de personnes tiré dans le fichier Fidéli de l'année n-2.</p>
Taille de l'échantillon	<p>18000 personnes (objectif 10 000 répondants)</p>

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	<p>Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)</p>
Autres services producteurs	
Partenariat	

Date prévisionnelle de la première publication

Eurostat diffuse les premiers résultats pondérés en novembre chaque année.

L'Insee diffuse les principaux résultats dans le cadre d'un Insee Résultats diffusé à la fin de l'année N ou au début de l'année N+1.
